

du 13 février dernier, où il nous rappelle, avec une exquise délicatesse, les efforts que nous avons essayé de faire pour la littérature dans des temps plus heureux. Voici ses propres expressions :

« J'ai appris avec chagrin, monsieur, que vos courageux efforts, « que la constance avec laquelle vous luttez depuis dix-huit mois « contre des chances indépendantes de vos soins et de votre pré- « voyance, n'ont pu vous garantir d'une crise funeste. Tous ceux « qui vous connaissent, et ont eu des relations avec vous, « doivent être sincèrement affligés de votre malheur. Mieux « qu'un autre, je sais combien vous apportez de loyauté et de dés- « intéressement dans les relations d'affaires. Vous aimez les let- « tres pour elles-mêmes, bien plus que par esprit commercial. « Votre activité a contribué au succès des livres dont vous avez « été l'éditeur, et vous sembliez mettre, dans les diverses publi- « cations qui vous sont dues, un zèle qui se rapportait aux au- « teurs plus qu'à vos intérêts. Je me regarderais comme coupable « d'ingratitude si je n'étais pas empressé à vous dire que je me « ferai un devoir de vous être utile en quelque chose, de con- « tribuer, si je le pouvais, à diminuer vos embarras. »

Maintenant, il nous reste un dernier devoir à remplir, c'est de témoigner au public combien nous sommes reconnaissants de l'intérêt qu'il a bien voulu accorder, depuis quinze ans, à toutes nos entreprises, et de le prier de recevoir l'engagement que nous prenons aujourd'hui de nous appliquer à en mériter la continuation par de nouveaux efforts.

Paris, ce 15 mars 1832.

C. LADVOCAT.

PARIS,

OU

LE LIVRE

DES CENT-ET-UN.



VINCENNES.



Je m'étais interrompu. J'avais lu long-temps : mes yeux fatigués, s'appesantissaient. Mon livre à demi fermé, retombait et glissait insensiblement de ma main. Je poursuivais attentivement d'austères idées d'abaissement, de pauvreté et de mort. J'avais passé de l'étude à la méditation, de la méditation à la rêverie.

C'était une froide nuit de décembre. D'épaisses

PARIS. IV.

nuées de neige se précipitaient en tourbillonnant dans les vastes cours; sur les remparts élevés; au fond de ces fossés, qui n'avaient pas été creusés pour le crime; sur le toit anguleux de la chapelle où est la tombe du duc d'Enghien; et elles jetaient en passant une blanche et pure lumière aux dentelures du gracieux portail de François I^{er}. Le vent sifflait aigrement à travers les meurtrières mal closes de ma tourelle. Les corneilles, libres commensaux du donjon, avaient cessé leurs croassements.

Ce triste donjon, ces murailles nues et souillées, ce pavé poudreux et glacé, cette couchette en lambeaux, ce chandelier de fer à demi rompu, d'où sortait, avec des flots de fumée, une lumière terne et puante, les verrous criards, les grilles armées de pointes aiguës, tout cet attirail de misère et de captivité avait disparu pour moi. L'effort prolongé de mon esprit l'avait distrait et séparé des choses présentes. La contemplation de mon malheur en avait effacé les signes.

Là, cependant, des rois habitèrent : Philippe-Auguste, saint Louis, Charles-le-Sage, Louis, le père du peuple, François, le père des lettres, le bon Henri, Louis-le-Juste et Louis-le-Grand : là, Isabelle de Hainaut, Blanche de Castille, Marie de Brabant, Blanche de Navarre, Anne d'Au-

triche, et la gente Agnès, dame de Beauté, et La Fayette qui se fit pénitente sans avoir failli, et La Vallière qui avait failli et se fit pourtant pénitente.

« Là mainte foy se est veu que le saint homme
« roy, après qu'il avoit ouy messe en esté, il se
« alloit esbattre au bois, une cotte de camelot
« vestuë, ung surcot de tiretaine sans manches,
« et un mantel par dessus de sandal noir : et fai-
« soit là estendre des tappiz pour seoir ses gens
« emprès luy : et tous ceulx qui avoient affaire à
« luy venoient à luy parler sans ce que aucun
« huissier, ne autre leur donnast empeschement,
« et là faisoit despescher son peuple diligem-
« ment. »

Ce fut là qu'au retour de la victoire de Rosbec, furent apportées, il y a aujourd'hui quatre cent cinquante-deux ans, les chaînes de fer que le peuple soulevé avait préparées pour d'autres barricades de Paris.

Ce fut là, quand Paris était assiégé par les Bourguignons, que se rencontrèrent Charles-le-Téméraire et Louis XII, pour signer la paix conclue à Conflans.

Ce fut là que le connétable de Saint-Paul fit le serment de sa charge; serment si mal gardé, parjure si impitoyablement puni.

Là moururent Louis-le-Hutin, Charles-le-Bel,

Charles IX ; là mourut Isabeau de Bavière, mère, femme, reine maudites ; et Mazarin homme de fortune et d'habileté. Là mourut aussi un roi anglais qui s'était voulu faire roi de France, en ce misérable temps que dit la chronique : « Quand
« les Parisiens plus que par avant se reconfor-
« moient les uns avec les autres, promettant que
« de toutes leurs puissance et pouvoir ils résiste-
« roient contre le roy Charles, parce que, mal-
« avisés, ils craignoient que il les voulut du
« tout détruire comme étant ceulx qui les avoient
« déboutés de leur ville, et avoient mis à mort
« bon nombre de ses serviteurs. »

Mais la gloire du vieux donjon est déchue. L'éclat des grandes infortunes lui est seul resté. Combien ont passé ici d'hommes tombés, hier tout puissants, aujourd'hui proscrits et captifs ! Vendôme, Ornano, Gonzague, Jean de Wert, Jean Casimir, Puylaurens, Beaufort, Chavigny, Retz, Longueville, Conti, Fouquet, le dernier des Stuart, le grand Condé... et encore un autre Condé, pour qui le jour de la délivrance n'est jamais venu ! Comment ont changé ces nobles demeures ? Qu'avez-vous fait du séjour des rois, Richelieu, Mazarin, Napoléon ?

Deux amis, car il m'en est resté, m'étaient venus voir le matin. C'était la première fois. Leur persévérance avait enfin vaincu les obsta-

cles. Ils avaient franchi l'étroit pont-levis du donjon, et avaient monté, non sans lassitude, les cent quatre-vingts marches courtes et roides du long escalier en spirale.

C'était Louis de V*** et Jules de R*** : le premier, plus composé, plus froid et plus grave ; esprit réfléchi, qui ne hait pas la dispute ; âme droite et saine, qui aime qu'un peu de raisonnement lui vienne expliquer et justifier ses impressions ; homme comme on n'en voit plus, qui est réellement meilleur qu'il ne veut être, et qui croit sérieusement ne devoir qu'à la réflexion, ce que la bonté de son cœur ne manque jamais de lui inspirer.

L'autre, plus jeune, plus prompt et plus animé ; aimable d'une autre façon, mais à l'excès en cette façon ; spirituel, d'une autre sorte d'esprit, mais plus que personne en cette sorte d'esprit ; gracieux, brillant, pourtant naturel ; écrivain, poète, homme du monde, supérieur partout.

Tous deux vieux amis, vrais amis, amis éprouvés ; tremblant tous deux, comme on ne tremble jamais pour soi ; pleurant, pleurant surtout parce qu'ils ne me voyaient pas pleurer.

Mes enfants, ce qui me reste de mes enfants, avait aussi pénétré dans ce triste lieu. Pauvres affli-

gés, ils se contenaient et se contraignaient avec une grande attention. Mais leur piété se trahissait elle-même, et cet effort violent et contre nature ne montrait que mieux leur déchirante douleur.

Mon âme, ordinairement maîtresse de soi, s'était troublée à leur vue. Tant de joie et de douleur tout ensemble, tant de bonheur et de désespoir m'avait accablé. Je m'étais affaibli dans cette douce et cruelle épreuve de tendresse et d'affliction.

Je ne lisais plus, et ne me pouvais détacher des choses que j'avais lues. Toutes mes pensées en gardaient l'empreinte. Ce livre qui s'était si fortement saisi de mon esprit, ce n'était point un livre du temps présent; c'était un grave et vieux livre: d'anciens jours, d'anciennes mœurs, d'anciennes chroniques.

Le passage où je m'étais arrêté, était ainsi: « Sire de la Rivière, lui avoit-on dit, sauvez votre corps; car les envieux ont à présent règne pour eux. Il avoit répondu à ces paroles, et dit ainsi: « Ici et autre part, suis-je en la volonté de Dieu; « je me sens pur et net. Dieu m'a donné ce que « j'ai, et il me le peut ôter quand il lui plaît. La « volonté de monseigneur Dieu soit faite. Mon « service a été bien connu des rois que je ai « servis, et ils le me ont grandement remuneré.

« Je oserai bien sur ce que j'ai fait, servi et travaillé à leur commandement, pour les besognes du royaume de France, attendre le jugement de la chambre du parlement de Paris. »

Cette fortune toute pareille à la mienne, ces sentiments que j'avais si bien éprouvés, c'était d'où m'était venue l'émotion vive et puissante qui tenait mes sens comme suspendus. Mon esprit seul, quoique troublé lui-même, agissait et vivait en moi. Jeté à mon tour dans le même abîme, j'allais sondant et mesurant ses profondeurs. Je calculais les probabilités et les doutes. Je m'appliquais à prévoir, entre tant de souffrances possibles, à quelles souffrances il me fallait préparer. J'étudiais mon sort pour me fortifier contre lui.

A mesure que se prolongeait cet état d'isolement et d'abstraction, l'oubli des choses communes et des privations vulgaires devenait en moi plus complet. Je ne savais plus ce que je souffrais actuellement, ni en quel lieu. L'avenir que je méditais, quelque prochain qu'il fût, était pourtant de telle nature que ses liens avec le présent se rompaient.

Un moment vint, où cette étrange préoccupation redoublant et croissant toujours, un bruit inattendu, un mouvement soudain et prestigieux frappèrent et détournèrent à eux mon imagina-

tion confondue. Je doutai d'abord; puis, doutai moins; puis, ne doutai plus: je voyais.

Plusieurs êtres vivants étaient là; des hommes dont les vêtements étaient étranges et dont les traits m'étaient inconnus; des personnages d'un autre siècle, et, que sais-je? peut-être d'un autre pays.

Le premier qui s'arrêta devant moi avait une contenance faible et mal assurée. On voyait bien qu'il avait souffert; mais on pouvait être en doute s'il avait souffert fermement. Il était vieux; cependant il lui manquait quelque chose de cette dignité confiante et calme qui donne à la vieillesse tant d'autorité.

Je lui demandai, qui es-tu? — Un malheureux, me dit-il. — Quels malheurs ont été les tiens? — Ceux que tu subis. — Tu fus puissant? — Je le fus. — Tu fus précipité? — Je le fus. — Tu fus captif? — Je le fus. — Ne m'enseigneras-tu point comme on supporte ces hautes disgrâces? — Il se tut. — Je renouvelai ma prière. D'abondantes larmes tombèrent aussitôt de ses yeux. — Ton nom, lui demandai-je, ton nom? — Le Mercier, me répondit-il. — Ministre de Charles VI! m'écriai-je. — « Hélas! reprit-il, on dit
« soit tous les jours parmi la ville et cité de Paris,
« que on nous tranchoit les têtes, et couroit
« par aucuns, non mie par tous, une esclandre et

« une renommée pour nous plus grèver, que
« nous étions traittours contre la couronne de
« France.

« Les envieux et haineux nous condamnoient
« et jugeoient à mort, et en fumes en trop grand
« aventure. . . . Mais au voir dire et parler par
« raison, ceux qui à juger nous avoient, ne pou-
« voient trouver en conscience que dussions
« mourir. Si en étions tous les jours contristés
« et assaillis, et nous crioit-on ainsi: pensez à vos
« âmes; car vos corps sont perdus. Vous êtes ju-
« gés à mourir.

« Mout de peuple, par spécial parmi le royaume
« de France, et ailleurs, nous excusoit de toutes
« ces amises, voire si excusation volsît rien;
« mais nennil: ni nul quel qu'il fût, ni comme
« clair qu'il vît en la matière, n'en osoit parler,
« ni ouvrir la bouche. Fors tant seulement cette
« vaillante jeune dame, madame Jehanne du-
« chesse de Berry, et n'est-il nulle doute, si la
« bonne dame n'eût été, et si acertes n'y eût en-
« tendu, nous eussions été morts. »

Je sais, je sais, repris-je à mon tour. C'est toi de qui les chroniqueurs de ton temps ont écrit,
« Qu'en la prison où tu étois, au chatel Saint-
« Antoine, continuellement tu pleurois, si sou-
« dainement et de si grande affection, que ta
« vue en fut toute foulée et affoiblie; tant et tant